**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
**Herausgeber:** Union syndicale suisse
**Band:** 24 (1932)
**Heft:** 10

**Artikel:** Nos bibliothèques ouvrières
**Autor:** Schelling, Gaston
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-383879

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 11.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

que ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à l'œuvre de la Centrale suisse d'éducation ouvrière sauront faire leur profit de ces judicieux conseils.

L'activité des centres locaux a commencé. C'est pour nous la saison des semailles du bon grain social et fraternel. Préparons les moissons dorées de l'avenir!

---

# Nos bibliothèques ouvrières.

Par *Gaston Schelling.*

Dans le monde de ceux qui pensent posséder le monopole de la pensée juste, avec celui des opinions éclairées et des belles manières, on s'imaginait volontiers, avec l'application de la journée de huit heures de travail, assister au désastre de la moralité publique. On s'attendait ou on feignait de s'attendre au spectacle navrant d'une multitude d'ouvriers jetés dans un abîme de débauche, livrés à un chaos d'occupations malsaines ou ridicules, par la faute de loisirs octroyés à l'étourdie. Seuls, semblait-il, ceux qui avaient vécu dans la paresse, grâce au travail d'autrui, étaient préparés à user avec sagesse et discernement des bienfaits de la liberté et on affectait volontiers d'ignorer les limites du loisir et de l'oisiveté.

Pourtant cette classe ouvrière a montré dès l'application d'une journée de travail plus courte toute la sagesse dont elle semblait dépourvue et les goûts qu'on supposait être les siens se sont révélés être en dehors de ses préoccupations.

Pour donner un démenti à ceux qui n'ont pas su comprendre les véritables aspirations des hommes en lutte pour se libérer de l'emprise des longues journées de labeur, depuis plusieurs années, nous assistons, non seulement en Suisse, mais encore dans tous les pays où le temps de travail a été réduit, à un développement significatif des œuvres culturelles et récréatives. Il n'est pas besoin de brosser le tableau de la prospérité des sociétés organisatrices de conférences, de cours, de voyages d'étude, de la popularité des groupements sportifs, des associations récréatives, théâtrales et musicales. Il est aussi superflu de rappeler le prodigieux essor de l'éducation ouvrière dans tous les pays.

Les bibliothèques publiques et privées ont connu également les effets de cette renaissance de la curiosité intellectuelle tôt après l'application de la journée de huit heures. Une statistique englobent au hasard 10 bibliothèques suisses, accuse avant la réforme de la législation du travail un total de prêts d'un peu plus de 300,000, alors qu'en 1931 ces mêmes bibliothèques prêtent ensemble 465,000 ouvrages, sans compter les prêts de la Bibliothèque pour Tous, évalués par son dernier rapport annuel à 266,000. Une de celles-ci, la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-

de-Fonds, prêtait à ses abonnés, avant 1920 de 13,000 à 15,000 volumes annuellement. Au moment où elle a pu, grâce à l'application de la semaine de 48 heures de travail, songer à augmenter les services de distributions, à ouvrir plus largement la salle de lecture, en un mot à la rendre plus accessible au public, ses statistiques ont accusé successivement une circulation d'ouvrages passant de 17,000 immédiatement à 30,000, puis à 35,000, 40,000 et enfin en 1931 à 46,200. Ces chiffres révèlent, sans qu'il soit besoin de les commenter, l'importance de la lecture dans la vie sociale de nos jours. C'est pourquoi ceux dont les préoccupations sont celles de l'ordre de l'éducation populaire et de la pédagogie de l'enseignement ouvrier et post-scolaire attachent à la vie des bibliothèques ouvrières toute l'importance qu'elle mérite. De leur côté, la Centrale suisse avec les Centres locaux d'éducation ouvrière, à l'exemple d'autres pays, ont inscrit dans leur programme d'activité la création et l'organisation de services de bibliothèques. Il est de toute nécessité, en effet, que les auditeurs des conférences et des cours des Centres d'éducation puissent compléter par la lecture et le travail personnel un enseignement forcément élémentaire, donné souvent devant des auditoires trop nombreux et peu homogènes. Ils doivent, s'ils le désirent, trouver dans les bibliothèques la possibilité de se livrer à un travail personnel, en définitive le plus profitable. Les outils indispensables à ce travail sont les livres.

Les quelques considérations d'ordre pratique qui vont suivre sont dictées par une expérience de quelques années dans ce domaine. Elles sont écrites pour ceux dont l'intention est de donner à la bibliothèque ouvrière de leur cité une importance devenue nécessaire à la suite du développement des institutions d'éducation prolétarienne et à une préoccupation de tous les chefs du mouvement: la pédagogie de l'éducation ouvrière.

*Contact entre les bibliothèques et l'enseignement ouvrier.*

La bibliothèque ne doit pas être un monde à l'écart de l'ensemble du mouvement ouvrier. Au contraire, elle doit être intimement liée à l'activité générale. Une collaboration permanente avec les Centres d'éducation, avec ceux dont la charge est d'élaborer les programmes d'enseignement et de choisir les sujets des conférences en même temps que la matière des cours. Cette collaboration, étendue aux professeurs et conférenciers, portera d'excellents fruits. On leur demandera des listes d'ouvrages susceptibles d'être utiles aux auditeurs dont le désir est de connaître d'une manière plus complète le sujet traité par un conférencier ou un directeur de cours. L'établissement de fiches distribuées aux auditeurs, signalant avec précision la bibliographie d'un objet d'enseignement, avec la liste des ouvrages à disposition dans la bibliothèque ouvrière et les bibliothèques de l'endroit, avec si possible l'indication des cotes, établies par exemple comme le

modèle ci-dessous, sont d'une utilité incontestable. Elles font souvent d'un auditeur passif un lecteur actif et ce n'est pas là un résultat à négliger.

*Exemple d'une fiche bibliographique pour un cours de littérature:*

*Cours de littérature française. Leçon nº 11. Emile Zola.*

*Liste des ouvrages de et sur Emile Zola.*

1. *Bibliothèque ouvrière:*
   L'assommoir. Nº 543.
   La faute de l'Abbé Mouret. Nº 387.
   Germinal. Nº 388.
   etc. . . .
   Lepelletier. Emile Zola. Nº 1187.
   etc. . . .
2. *Bibliothèque de la Ville:*
   Le ventre de Paris. Nº 12.765.
   Fécondité. Nº 12.777.
   Travail. Nº 15.354.
   etc. . . .
   A. France. Propos littéraires. T. I et II. Nº 22.475.
   Denise Leblond-Zola. Emile Zola. Nº 18.749.
   Lanson. Histoire de la littérature française. Nº 7362.
   Bédier et Hazard. Histoire de la littérature française. T. II. Nº 22.316.
   J. Lemaître. Les contemporains. T. I. Nº 9654.
   etc. . . .

*Utiliser les bibliothèques publiques comme complément.*

Là où l'argent n'est pas abondant, et c'est presque toujours le cas, permettant l'établissement d'une bibliothèque complète, il est indiqué d'utiliser les ressources des bibliothèques communales, au bénéfice de budgets importants dont on se procurera les catalogues. Leur consultation permettra aux abonnés d'obtenir l'ouvrage dont on n'a pas fait l'acquisition à la bibliothèque ouvrière. Il sera bon de traiter avec les directions de ces institutions pour qu'elles prêtent leurs volumes à des conditions favorables. S'il est possible de faire nommer au sein des commissions des bibliothèques communales quelques commissaires ouvriers, il sera alors extrêmement loisible à ceux-ci de présenter des listes d'ouvrages utiles à l'enseignement que nous poursuivons. Il s'établira rapidement une collaboration dont chacun aura à se louer; la biblio-

thèque de la ville ou du village par l'apport précieux de nouveaux lecteurs et la bibliothèque ouvrière par un enrichissement dont profiteront ses abonnés.

### *La Bibliothèque pour Tous.*

Il existe en Suisse la Bibliothèque pour Tous, riche de plusieurs dizaines de milliers de livres de culture générale et de récréation, avec dépôts régionaux (Lausanne pour la Suisse romande, où l'on peut s'adresser et obtenir des renseignements et acquérir le catalogue). Elle se charge d'envoyer dans tout le pays, par des prêts individuels, les ouvrages demandés par les particuliers et elle fait parvenir aux groupements et sociétés des caisses de 25, 50 et 100 volumes à des conditions de location très modiques. Les bibliothèques sans ressources ou même des bibliothèques désirant varier leur choix de lectures utiliseront avec avantage les services de la Bibliothèque pour Tous.

Pourquoi une bibliothèque ouvrière d'un de nos villages n'aurait-elle pas en permanence une caisse de 50 ou 100 volumes, changés tous les 4 ou 5 mois, dont elle récupérerait les frais en percevant une location de 5 ou 10 ct. par semaine. Le bénéfice ainsi réalisé, permettra l'acquisition de quelques ouvrages chaque année, demeurant propriété de la bibliothèque ouvrière. Ainsi la collection s'enrichira avec le temps et en attendant, grâce à la Bibliothèque pour Tous, les lectures sont là à la portée d'un groupement ne disposant pas des capitaux nécessaires à la création rapide d'une collection de livres.

### *Bibliothèque populaire ou bibliothèque savante?*

Ni l'une ni l'autre. La plus grande méfiance est indiquée à l'égard de cette littérature dite populaire, facile et sans aucun profit, flattant le mauvais goût avec la paresse intellectuelle d'un lecteur non averti. Nous ne signalons pas ici les *Michel Zevaco,* ni l'auteur de *Rocambole* ou des *Amours tragiques d'une couturière,* d'un ordre décidément trop inférieur, mais un certain nombre, trop répandus hélas, d'écrivains à grand succès, jetant goutte à goutte dans l'esprit de leurs clients le poison de leur pauvre littérature où la disette des idées égale l'absence de toute originalité dont le style est de l'ordre du mauvais roman-feuilleton. Pour n'en citer que quelques-uns signalons les Georges Ohnet, Delly, Maryan, Marlitt, Alanic, Myriam Harry, La Comtesse du Nouy et tant d'autres dont certains occupent un fauteuil parmi les immortels de l'Académie française.

Cette élimination faite, il est très facile de conserver un caractère attrayant à une collection d'ouvrages, même de lectures récréatives en puisant parmi la légion des écrivains dont la lecture laisse quelque chose à l'esprit et dont le livre procure de la joie au lecteur: Jacques London, Curwood, Hamsun, Chadourne, Con-

rad, Jules Romains, Duhamel, Anatole France, Blasco Ibanez et Maupassant, Flaubert, G. Sand, Mérimée Theuriet, Cherbuliez... Il suffit d'orienter le goût du lecteur inexpérimenté. D'autre part, n'encombrons pas les rayons d'une bibliothèque modeste d'une quantité d'ouvrages trop spéciaux ou au-dessus de la portée d'un public moyen. Les bibliothèques publiques, possédant de riches collections, les achèteront pour leur public de spécialistes ou de professeurs.

*Comment acheter?*

Pour la partie récréative de la bibliothèque, des ouvrages de saine littérature. Elle est abondante et peu coûteuse. Pour la partie dite scientifique de la bibliothèque, il est recommandé de faire l'acquisition de bons traités élémentaires touchant aux principales disciplines des connaissances humaines, en donnant une importance première aux sciences sociales et économiques. Ils doivent servir à un public moyen et non à des spécialistes. L'abonnement à quelques revues sociales sera le complément goûté des lecteurs recherchant l'actualité du mouvement ouvrier.

*Le local.*

Trop souvent reléguée dans la salle la moins accueillante, la moins accessible, la moins agréable, la plus exiguë, la plus mal meublée, la bibliothèque aura tout à gagner à n'être plus traitée comme une parente pauvre. Le lecteur restera plus volontiers dans un local confortable où il consultera avec plaisir des livres et il s'arrêtera plus longtemps à la bibliothèque, si elle est logée convenablement et si, en hiver, la salle est chauffée, ce qui n'est pas toujours le cas.

*Régularité.*

Les heures de service seront affichées bien en vue, avec un rappel dans les salles de réunion où le public est nombreux. Il va sans dire que la régularité des heures d'ouverture est de toute importance. L'abonné doit trouver certainement, au moment où il se rend à la bibliothèque, les personnes préposées à ce service, car rien ne décourage autant le public que ces horaires fantaisistes. La régularité dans l'administration d'une bibliothèque est une nécessité absolue.

Si la bibliothèque ouvrière prend la précaution de s'entourer de personnes compétentes, susceptibles de donner des avis autorisés lors des achats d'ouvrages, si elle est logée dans un local accueillant, si les personnes chargées du service des distributions le sont aussi, si on prend soin d'établir des heures précises et régulières pour le service au public, si les achats sont faits judicieusement, si la collection des livres est variée et si on prend soin d'intéresser à la lecture les auditeurs des Centres d'éducation, avec les membres de nos organisations, il est bien improbable que la bibliothèque ouvrière d'une ville ou d'un village ne groupe

pas autour d'elle un important contingent de lecteurs et d'abonnés qui en assureront la prospérité et le succès pour le plus grand bien de l'éducation de la classe ouvrière.

---

# Les conditions de travail.

## Les salaires des ouvriers victimes d'accidents en 1931.

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a publié fin septembre les résultats de la statistique sur les salaires des ouvriers victimes d'accidents en 1931 (Economie, brochure de septembre 1932). C'est là la seule statistique des salaires officielle que nous ayons en Suisse. En ce qui concerne les bases de l'enquête, nous nous référons au rapport même de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers: « La statistique des salaires d'ouvriers victimes d'accidents se fonde sur les déclarations de salaires remises par les entreprises à la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, s'applique en gros aux mêmes entreprises que la loi fédérale sur le travail dans les fabriques et, en outre, aux transports ainsi qu'à l'industrie du bâtiment. La notion de salaire est uniformément déterminée par l'article 74 de la loi sur l'assurance-accidents; elle s'étend à toutes les allocations supplémentaires régulières. La présente statistique ne se base donc pas sur des taux de salaires, mais sur des gains effectifs. Ce qui caractérise la présente statistique, c'est qu'elle se rapporte non pas à l'ensemble des travailleurs occupés à telle ou telle catégorie choisie pour des motifs d'ordre statistique, mais aux travailleurs victimes d'accidents. Le nombre des déclarations de salaires dépend donc de la fréquence des accidents qui varie d'une industrie et d'une profession à l'autre. Selon les cas, cette fréquence peut dépendre de l'âge, du sexe, du mode de rémunération, de la qualité de l'ouvrier et de la durée du travail, et ce sont là autant de *facteurs* qui déterminent dans une certaine mesure le montant des salaires payés. Mais, diverses enquêtes ont montré que tous ces facteurs, agissant aussi bien par en haut que par en bas dans l'échelle des salaires, se neutralisent plus ou moins. De même, la différence de fréquence des accidents d'une industrie à l'autre et d'une profession à l'autre est sans grande influence sur le calcul des salaires moyens relatifs aux différents groupes de professions et d'industries ainsi que sur le calcul de la moyenne générale pour l'ensemble des industries. »

### Moyenne générale des gains journaliers.

Les moyennes calculées ont augmenté au cours de l'année. Pour 1931, on a calculé le salaire moyen de 83,499 ouvriers et ouvrières, dont 36,000 se rapportent à des ouvriers qualifiés et non qualifiés. Les gains journaliers moyens ont été:

| | 1913 | 1918 | 1920 | 1921 | 1922 |
|---|---|---|---|---|---|
| Contrem., chefs d'équipe, maîtres-ouvr. | 7.80 | 12.29 | 15.03 | 16.61 | 16.47 |
| Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés . | 6.07 | 9.59 | 12.33 | 12.65 | 12.16 |
| Ouvriers non qualifiés . . . . . | 4.79 | 7.81 | 10.80 | 10.41 | 9.61 |
| Femmes de 18 ans et au-dessus . . | 3.22 | 4.76 | 6.54 | 6.78 | 6.28 |
| Jeunes gens de moins de 18 ans . . | 2.94 | 4.77 | 6.24 | 5.96 | 4.97 |

| | 1923 | 1924 | 1925 | 1926 | 1927 | 1928 | 1929 | 1930 | 1931 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | 15.83 | 15.66 | 15.61 | 15.88 | 15.88 | 15.88 | 16.07 | 16.22 | 16.10 |
| Q | 11.68 | 12.03 | 12.06 | 12.20 | 12.20 | 12.20 | 12.45 | 12.57 | 12.62 |
| N | 9.26 | 9.67 | 9.66 | 9.67 | 9.69 | 9.69 | 9.85 | 9.90 | 9.97 |
| F | 6.11 | 6.35 | 6.37 | 6.42 | 6.34 | 6.34 | 6.45 | 6.36 | 6.36 |
| J | 4.82 | 5.02 | 5.03 | 5.09 | 5.03 | 5.03 | 5.31 | 5.45 | 5.45 |